



# Le trafic illicite de migrants

## *Une forme de criminalité mondiale en pleine expansion*

Les trafiquants de migrants facilitent, afin d'en tirer un avantage financier ou matériel, l'entrée illégale de personnes dans des pays dont elles ne sont ni des ressortissants ni des résidents permanents.

Les migrations illégales et le trafic de migrants ne sont pas des phénomènes nouveaux, mais ils ont radicalement changé de forme ces 20 dernières années. En effet, la mondialisation, l'augmentation rapide de la population mondiale, divers facteurs environnementaux et l'urbanisation croissante poussent davantage de personnes à chercher à l'étranger de meilleurs emplois ou de meilleures conditions de vie, réduisent le coût des migrations et facilitent l'organisation du trafic.

Le trafic de migrants s'effectue à toutes les échelles, mais INTERPOL concentre son action sur les réseaux organisés, en raison du caractère international de ceux-ci. Les modes opératoires des organisations criminelles sont de plus en plus élaborés, de nombreux autres types d'infractions étant liés à ce trafic : on citera par exemple les infractions relatives aux éléments d'identité, la corruption, le blanchiment d'argent et la violence (y compris l'esclavage pour dettes et le meurtre).

Pour les organisations criminelles, faire franchir illicitement les frontières à des migrants est une activité peu risquée et très lucrative. Les migrants peuvent être conduits jusqu'à leur destination par la voie aérienne, maritime ou terrestre, en empruntant des itinéraires souvent complexes qui peuvent changer rapidement s'ils sont mis au jour par les services chargés de l'application de la loi. Le bien-être des migrants est rarement pris en compte : ils sont souvent placés dans des conditions inhumaines et des milliers d'entre eux meurent chaque année en chemin.

Les sommes exigées par les trafiquants sont versées soit en totalité et d'avance, soit en plusieurs fois, le solde étant réglé par la famille restée au pays ou par les migrants eux-mêmes peu après leur arrivée. Des associations clandestines liées aux trafiquants en question leur prêtent souvent de l'argent. Une fois payée l'intégralité de la somme due pour le passage, la relation entre le migrant et le trafiquant prend généralement fin. C'est en cela que le trafic de migrants se distingue de la traite des personnes : dans le deuxième cas, les personnes qui migrent sont souvent exploitées à leur arrivée dans un autre pays, généralement à des fins de travail forcé ou de prostitution.

## *Démanteler les réseaux criminels*

La place unique qu'occupe INTERPOL au sein de la communauté internationale des services chargés de l'application de la loi lui permet d'aider à démanteler les réseaux criminels qui se livrent au trafic de migrants. INTERPOL prête une assistance opérationnelle immédiate à ses pays membres, grâce aux bases de données, aux ressources en matière de renseignement criminel et de formation, ainsi qu'aux compétences techniques, toutes très complètes, dont il dispose.

INTERPOL intervient et s'engage aux côtés des pays membres suivant les besoins, centrant plus particulièrement son action sur les régions où le trafic de migrants devient le plus problématique.



L'Afrique est actuellement l'une des principales cibles de l'action d'INTERPOL, depuis la récente augmentation du nombre des affaires dans lesquelles des pays d'Afrique de l'Ouest se révèlent être des pays d'origine ou de transit pour le trafic de migrants.

L'Asie fait par ailleurs actuellement l'objet d'une attention et d'une assistance accrues car elle comporte à la fois des régions d'origine, de transit et de destination pour les réseaux de trafiquants.

### *Les moyens dont dispose INTERPOL*

INTERPOL a créé des outils supplémentaires propres à faciliter l'échange d'informations entre les services chargés de l'application de la loi des pays membres et la coordination de leur action. Ces outils sont mis à la disposition des utilisateurs autorisés de I-24/7, le système mondial de communication policière d'INTERPOL:

- Le message Trafic d'être humains et de migrants (HST) permet de signaler les affaires de trafic entre pays membres et de les enregistrer dans la base de données de l'organisation sous un format normalisé.
- Les solutions techniques MIND/FIND permettent quant à elles aux services de première ligne ayant à traiter les affaires de trafic de migrants (police des frontières, services de l'immigration) de recevoir instantanément des réponses à leurs requêtes sur des documents de voyage volés ou perdus.
- La base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD) est la clef de voûte du Projet DSN (*Dismantling Smuggling Networks*), approche intégrée et renforcée en matière de gestion de la protection des frontières qui aide les pays membres à cibler les activités relevant du trafic de migrants parmi d'autres formes de criminalité.
- Un annuaire international spécialisé fournit les coordonnées des personnes qui, dans les Bureaux centraux nationaux INTERPOL du monde entier, sont chargées des questions liées au trafic de migrants et aux migrations illégales.

INTERPOL accueille par ailleurs chaque année une conférence internationale sur le trafic de migrants à laquelle peuvent participer des organismes de premier plan dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre ce problème d'une grande complexité qu'est le trafic de migrants.

### *Coordination internationale*

INTERPOL travaille en étroite collaboration avec d'importants organismes dont la mission commune est de lutter contre le trafic illicite de migrants, notamment Europol, Frontex, le Centre international pour le développement des politiques migratoires, l'Organisation internationale pour les migrations et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.



#### *Coordonnées*

Courrier électronique : [info@interpol.int](mailto:info@interpol.int)

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national Interpol de votre pays.